

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15](#)
(2)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Houlon, 4 \[octobre 1849\]](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Houlon, 4 [octobre 1849]

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection [Correspondant.e.s](#)

[Didier-Demanche et Cie](#) est cité(e) dans cette lettre

[Houlon](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[4 octobre 1849](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Houlon](#)

Lieu de destinationReims (Marne)

Description

RésuméGodin accuse réception de paiements de la part de Houlon d'un montant total de 740 F. Il lui demande de préciser si les cuisinières de 60 et 69 cm qu'il demande doivent être livrées avec ou sans chaudière. Godin explique à Houlon qu'il

n'a plus de cuisinière de 60 et 54 cm en magasin et qu'il livre désormais ces appareils à condition que la commande comprenne, pour une de ces cuisinières, trois autres cuisinières. Il l'incite à se fournir de cuisinières de 69 cm.
Notes En haut de la page 401 du registre, une note est manuscrite dans la marge, relative au passage de la lettre sur les conditions de vente des cuisinières de 60 et 54 cm : « à ajouter à la lettre Didier-Demanche et Lefert ».

Mots-clés

[Appareils de cuisson](#), [Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées [Didier-Demanche et Cie](#)

Lieux cités [Reims \(Marne\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Didier-Demanche et Cie

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Activité Commerce

Biographie Quincaillier établi à Reims (Marne) dans la première moitié du XIXe siècle, distributeur d'appareils de la manufacture Godin-Lemaire.

Nom Houlon

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité Commerce

Biographie Quincaillier à Reims (Marne) au XIXe siècle, distributeur d'appareils de la manufacture Godin-Lemaire.

Informations sur le document source

Cote FG 15 (2)

Collation 2 p. (400, 401)

Nature du document Copie manuscrite

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

18kg 400

Paris

4^{br} 3

Monsieur Lefebvre rue Dauphine 41
 je vous prie de m'expédier mille manches servies
 du plus petit échantillon que vous m'avez fourni
 et quatre cents du plus gros je vais en
 manquer vous me rendrez donc service de m'en
 expédier de suite 4 ou 500 cents si je dois
 attendre pour recevoir le tout

les dernières boules que vs m'avez livrées
 furent 41 grammes puez vs m'en faire a
 55 grammes cela ne ferait que 1 Nit 500
 de plus de cuivre par cent de boules et elles
 seraient bien plus solides combien coûteraient-
 elles je paierais volontier la valeur du cuivre
 et j'en prendrais un ou 2 mille

ag. ill. m. s. s.

Requis

4

Messieurs Demanche et Co
 j'ai bien reçu de votre lettre du 2^{nt}
 la somme de fr 365
 dont vous êtes crédit comme suit

sur roubleur a vue	32.95
sur paris id	305.
escompte 2 %	7.05
agréer ill. mes sincères salutations	

C

Requis

4

M. Boulon
 j'ai reçu de votre lettre datée du 2^{nt}
 sur Requis au 15^{nt} fr 300
 sur Paris . 15^{nt} 329
 id a vue 111.65
 dont vous êtes crédit pour fr 740 65
 dont bon fin pour vos servies
 par votre société vous me demandez
 des cuisiniers 60^{gr} et 69^{gr} dans me d'ore
 si est avec ou sans chaudière

a ajouter n'ayant plus en magasin de ^{mes 60^{es} et}
 a la lettre je vous prie de tenir note que je n'en
 diu demande plus maintenant tenir que dans la proportion
 et defet de une ^{de cette} fonte & d'autres ~~sorte de~~ visinieres
 voyez si cela ne doit pas vous engager a
 prendre ^{de deux lues et plus} des mesures 69 En qui sont a peu
 pres du meme pris

Agreuz
 Agimus Monsieur Lefret Carnet
 je vous retourne sous ce pli une
 de regner impay de 10.60
 dont veuillez me credited
 (voir ci dessus)

Agreuz
 St-quentin Monsieur Damaye
 je vous livrai les 5^{es} 60 et 54 1/2 au prix
 du tarif mais elles n'entreront dans mes livraisons
 que pour un quart car je n'en ai plus en
 magasin

je vais se expedier celle dont se avez besoin
 so me dite que Desummes a des 5^{es}
 voyez assez obligeant pour se assurer si c'est
 vrai et pour savoir si mon nom est dessus
 ay m. o. o.

P.s. M. Devienne m'a pris quelque unis^{es}
 deyon que je vende 10 francs moins que les
 miennes c'est sans doute elles la qu'il vend
 bon marche

errras Monsieur Gaequet
 je ne peux rien retrancher du prix de la 5^{es}
 je les vende au contraire en ce moment 5 francs
 plus cher

j'ai retire de votre lettre robe B. de p. 1000 dont qui
 credited votre compte
 ay on s. s.